

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt six

et le 14 avril

à 19 heures 00

le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, WECKSTEIN, ACHOUR, ANDRIEUX, BOUCHER, BEAUTÉ

Absents :

A été nommé secrétaire : M. WECKSTEIN

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
09/04/2026

Date d'affichage
/04/2026

Objet de la Délibération
--------------------------

**TAUX POUR LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES AVEC UN MINIMUM DE 15%--DL 7/2026**

Pascal MAINGUY rappelle que le Conseil du SIVOS doit fixer lors du vote du budget le taux pour le calcul des provisions pour créances douteuses et propose de retenir le taux minimal de 15 %.

**Vote : unanimité**

**VALIDATION DES PROJETS**

- Piscine : Pascal MAINGUY soumet le projet relatif à l'activité de piscine pour un coût de 900 € pour le transport.

**Vote : unanimité**

- Judo : Pascal MAINGUY soumet le projet relatif à l'activité de judo pour un coût de 1 636 € dont 600 € pour le transport.

**Vote : unanimité**

- Musique : Pascal MAINGUY soumet le projet relatif à l'activité de musique pour un coût de 1 000 €.

**Vote : unanimité**

Le Président,  
Pascal MAINGUY  
SIVOS  
DES ILES DE LA SEINE  
3, rue aux Hurons  
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX  
027 252 703 194